



AGENDA

Jeudi 2 avril

Sortie Soultré
Départ 8H30 - Place de l'Ancienne Gare
ou RDV 9H00 à Soultré place de l'Eglise
(Amitié en marche)

Mardi 7 avril

Randonnée Jauzé Terrehault
Départ 13H45 - Salle polyvalente
(Généralisations Mouvement)

Jeudi 9 avril

Assemblée générale
11H30 - Restaurant 'Le Rendez-vous'
(Amitié en marche)

Lundi 13 avril

Randonnée avec repas le midi à Sillé
Départ 9H - Place de l'Ancienne Gare ou
RDV à 12H00 - Restaurant 'Le Rendez-vous'
pour les non marcheurs
(Généralisations Mouvement)

Vendredi 24 avril

Loto à 20H30 - Salle polyvalente
Ouverture des portes à 19H30
(Comité des fêtes)

Les lundis 20 et 27 avril

Randonnées sur Sillé et environs
Départ 13H45 - Salle polyvalente
(Généralisations Mouvement)

Les jeudis 9, 16, 23 et 30 avril

Randonnées sur Sillé et environs
Départ 9H - Place de l'Ancienne Gare
(Amitié en marche)

Tous les jeudis

Cartes
14H - Petite salle polyvalente
(Généralisations Mouvement)

Tous les vendredis

Entraînement pétanque
14H (selon météo) - Terrain de boules
(Généralisations Mouvement)

Gym senior Prévention santé de 9H à 10H
Salle polyvalente
Pauline PRUDHOMME 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

Prochaine messe à Sillé
Samedi 4 Avril à 20H00



L'EDITO DU MAIRE

Le mois de mars est le temps de la validation des comptes administratifs et la préparation des budgets. Nous n'avons pas dérogé à la règle. Les comptes administratifs relatifs au budget et à l'assainissement ont été adoptés à l'unanimité.

Ensuite, nous avons élaboré le budget prévisionnel 2015 en tenant compte des contraintes budgétaires imposées par notre gouvernement. En effet, la dotation globale de fonctionnement est réduite de plus de 3 %, ce qui représente une baisse de dotation d'environ 15 000 € sur les deux années 2014 et 2015. De plus, il nous a fallu intégrer les charges supplémentaires liées à l'embauche d'agents et aux frais de mise en place des Temps d'Activités Périscolaires pour une somme de 25 000 €.

Si nous voulons continuer à développer notre commune pour les prochaines années, il faut lui en donner les moyens financiers. Nous avons pris le parti de réduire nos frais de fonctionnement et de relever, de manière réduite, les taux relatifs à la fiscalité de 2,5 %. Les subventions, par exemple, ont été revues à la baisse.

Nous ne compenserons pas, bien entendu, la perte sèche financière générée par la baisse de la dotation gouvernementale mais nous pourrons continuer à avoir des projets parmi lesquels, la réfection complète de la place de la Gare, la sécurisation de la circulation sur la rue Neuve au niveau de cette place et l'accès à la rue du stade. Ces travaux s'inscrivent d'ores et déjà dans la perspective du plan d'accessibilité et d'aménagement du village en relation avec les textes relatifs au handicap.

Notre budget est parfaitement maîtrisé et il nous reste à souhaiter que la maîtrise des budgets de la Communauté de communes, du département et de la région soit observée. A tous, je souhaite un très bon printemps qui s'annonce rigoureux comme notre budget.

Guy PRUDHOMME

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Enquêtes de recensement de 2010 à 2014



Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015

- Population municipale = 1 095
(résidence habituelle sur la commune)
- Population comptée à part = 19
(résidence habituelle hors commune mais ayant conservé une résidence sur la commune)
- **Population totale = 1 114**

Combien Ça Coûte ?

€ TTC **15 339,00**

A l'ordre de :

Contribution au **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** de la Sarthe

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Année 2015



Retrouvez les prochains numéros
chaque dernier vendredi du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

RENCONTRES SPORTIVES

Samedi 4 avril

14H : Poussines
(Club Sportif - Basket Club)

Samedi 11 avril

11H : Benjamins 2
13H : Benjamins 1
15H : Poussins
(Club Sportif - Basket Club)

Dimanche 12 avril

14H : Seniors
16 H : Cadettes
(Club Sportif - Basket Club)

9H : St Corneille - CSSP Vétérans
13H30 : CSSP B - Yvré L'Évêque B
15H30 : CSSP A - Savigné L'Évêque
(Club Sportif - Foot)

Dimanche 19 avril

9H : Connerré/Le Breil - CSSP Vétérans
13H30 : Tuffé B - CSSP B
15H30 : Cherré - CSSP A
(Club Sportif - Foot)

Dimanche 26 avril

9H : Neuville - CSSP Vétérans
(Club Sportif - Foot)

**Le Pays du Perche Sarthois
vous informe :**



La Ferté-Bernard
à la Médiathèque Jean d'Ormesson

Printemps de l'architecture

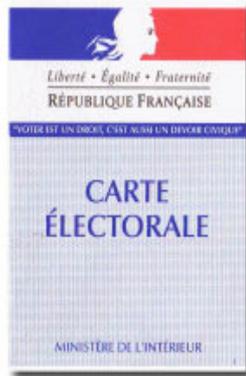
Vendredi 10 avril à 14h30
visite-découverte corps à corps
par le CAUE de la Sarthe

Samedi 11 avril à 15h
visite-atelier en famille
par le Pays d'art et d'histoire
du Perche Sarthois

Rens. et inscriptions :
CAUE / 02.43.72.35.31
www.caue-sarthe.com
Perche Sarthois / 02.43.60.72.77
www.perche-sarthe.fr



Informations Mairie



REVISION DES LISTES ELECTORALES

Suivant les dispositions du code électoral, la commission de la révision des listes électorales s'est réunie pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation reçues en mairie.

Le tableau définitif des listes électorales a été arrêté le 28 février 2015.

852 électeurs comprenant une majorité de femmes - 439 électrices pour 414 électeurs - sont inscrits sur les listes électorales de Sillé le Philippe au **1er mars 2015** et seront habilités à voter lors des prochaines élections.



REGLEMENTATION

en matière de **DEPOTS SAUVAGES**

Depuis quelques temps, nos agents techniques sont confrontés aux dépôts d'ordures sauvages, constatés notamment au niveau des containers situés à côté de la station d'épuration.

Ces incivilités sont punies par le code pénal qui prévoit les sanctions suivantes :

- Article R.632-1 du code pénal : «dépôt, abandon ou jet en un lieu public ou privé, d'ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit : **amende de 150 euros au plus (2^{ème} classe)**».
- Article R.635-8 du code pénal : «abandon, dépôt ou jet d'ordures, déchets, épaves de véhicules, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit lorsque ceux-ci ont été transportés à l'aide d'un véhicule : **amende de 1 500 euros au plus, doublée en cas de récidive et assortie de peines restrictives de droits (5^{ème} classe)**».

En cas d'infraction, la commune n'hésitera pas à entamer des poursuites conformément aux textes cités ci-dessus.

A savoir



REPORT DE LA COLLECTE

Les collectes du jour férié et des jours suivants de la semaine sont décalées d'un jour.

La collecte du mercredi 8 avril aura lieu le jeudi 9 avril

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

de votre salon de coiffure



A partir du 1er avril 2015

Aurélié, qui vous accueille depuis presque 2 ans, prend la suite de Mme Magali BARANTIN avec de nouveaux horaires

NUMEROS UTILES

MAIRIE Secrétariat Tél. 02 43 27 51 08 Fax 02 43 27 39 66 Tél. 06 37 23 51 43 Permanence soir et week-end Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr Site internet : www.sille-le-philippe.fr HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC Du lundi au jeudi : de 14H00 à 17H45 Le vendredi et samedi : de 9H00 à 11H30 AGENCE POSTALE COMMUNALE Mardi et Mercredi : de 9H00 à 11H45 Jeudi et Vendredi : de 14H30 à 17H15 Samedi : de 9H00 à 11H45 GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS ACCUEIL PERISCOLAIRE CANTINE SCOLAIRE	POMPIERS SAMU GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit SAVIGNE-L'EVEQUE CURE DE LA PAROISSE : Abbé Gaëtan de BODARD Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7 www.edf.fr VEOLIA - EAU NANTAISE DES EAUX SERVICES - Assainissement	Appeler le 18 ou le 112 Composer le 15 Composer le 17 Tél. 02 43 27 50 11 Tél. 02 43 27 50 62 Tél. 09 726 750 72 Tél. 0811 902 902 Tél. 0969 320 404
---	--	---